

(1)  
( N° 137 )

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 23 MARS 1910.

---

PROPOSITION DE LOI COMPLÉTANT LA LOI SUR LA MILICE.

---

Cette proposition de loi doit être considérée comme nulle et non avenue, les développements n'en ayant pas été remis au Bureau dans le mois du dépôt de la proposition (article 47 du Règlement). Elle ne sera donc pas imprimée.

---